

Prolongation de la période de consultation de certains créanciers bancaires et porteurs d'emprunts obligataires du groupe Casino concernant la possibilité d'initier une procédure de conciliation

Paris, le 16 mai 2023

En réponse aux rumeurs de ce jour dont la presse et les médias audiovisuels se sont fait l'écho et dans le prolongement du communiqué du 24 avril 2023 relatif à la sollicitation de l'accord de certains créanciers bancaires et porteurs d'emprunts obligataires du groupe Casino concernant la possibilité d'initier une procédure de conciliation pour encadrer des discussions à venir avec les créanciers en lien avec le projet TERACTION et la proposition de EP Global Commerce a.s., Casino indique prolonger la période de consultation jusqu'au 23 mai 2023 à 17h00 (CET).

La décision définitive de solliciter l'ouverture d'une procédure de conciliation reste soumise à l'approbation du conseil d'administration de Casino.

Il est rappelé que le groupe Casino a désigné Kroll, en qualité d'agent de tabulation et d'information pour les besoins de cette consultation des porteurs d'emprunts obligataires (casino@is.kroll.com).

Ce communiqué de presse constitue, de la part de Casino, Guichard-Perrachon S.A., une divulgation publique d'informations privilégiées au titre du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 et du règlement d'exécution (UE) n° 2016/1055 du 10 juin 2016.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées à l'aide de la terminologie prospective, notamment les termes «croire», «s'attendre à», «anticiper», «peut», «présument», «planifier», «avoir l'intention de», «sera», «devrait», «estimation», «risque» et/ou, dans chaque cas, leur contraire, ou d'autres variantes ou terminologie comparable. Ces déclarations prospectives comprennent tout sujet qui ne porte pas sur des faits historiques et incluent des déclarations relatives aux intentions, aux convictions ou aux attentes actuelles du Groupe Casino, notamment en ce qui concerne les plans, les objectifs, les hypothèses, les attentes, les perspectives et prévisions du Groupe Casino, et des déclarations concernant d'autres événements ou perspectives futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes car elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles de survenir ou non à l'avenir. Les déclarations prospectives reflètent les attentes, intentions ou prévisions actuelles du Groupe Casino concernant des événements futurs, fondées sur les informations actuellement disponibles et les hypothèses formulées par le Groupe Casino.

Les déclarations prospectives et les informations contenues dans cette annonce sont faites à la date des présentes et le Groupe Casino n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser toute déclaration ou information prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou de toute autre manière, sauf si requis par la loi. Toutes les déclarations prospectives ultérieures, écrites ou orales, attribuables au Groupe Casino ou à des personnes agissant au nom du Groupe Casino, y compris, mais sans s'y limiter, les communiqués de presse (y compris sur le site web du Groupe Casino), les rapports et autres communications, sont expressément et intégralement couvertes par les mises en garde contenues dans le présent communiqué de presse.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Christopher WELTON – Tél : +33 (0)1 53 65 64 17

cwelton.exterieur@groupe-casino.fr

ou

+33 (0)1 53 65 24 17

IR_Casino@groupe-casino.fr

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie Abadie - sabadie@groupe-casino.fr - +33 (0)6 26 27 37 05

ou

+33(0)1 53 65 24 78 - directiondelacommunication@groupe-casino.fr

Agence IMAGE 7

Karine Allouis – Tel : +33(0)1 53 70 74 84 - kallouis@image7.fr

Laurent Poinot – Tel : + 33(0)6 80 11 73 52 - lpoinot@image7.fr